

ASSISTANT SOCIO EDUCATIF H/F

Description du poste

Ce poste éducatif est réparti à 50% de temps de travail sur le Service d'Accueil de Jour (SAJ) et à 50% sur le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS). Il y a aussi possibilité d'un mi-temps séparé sur chacun des services.

SAJ:

I. DEFINITION

L'éducateur spécialisé au SAJ des Tournesols accompagne et anime des ateliers pour des bénéficiaires en situation de handicap au cours de la journée (du lundi au vendredi inclus). Il veille au développement de la personnalité et à l'épanouissement de la personne, ainsi qu'à la mise en œuvre de pratiques d'actions collectives et individuelles (en particulier des ateliers) à destination du public accompagné. Pour une partie des bénéficiaires, c'est l'intégration du milieu du travail protégé qui est travaillée.

Le SAJ peut accueillir 20 équivalents temps plein (ETP) en accueil permanent. Du fait de nombreux accueils à temps partiels à la demande de la Communauté Européenne d'Alsace (CEA), le SAJ comptabilise en général une trentaine d'accompagnements. Il s'agit d'adulte de 20 ans à la fin de la vie, ayant une notification « Service d'Accueil de Jour » par la MDPH.

Le SAJ travaille en étroite collaboration avec l'ESAT et les foyers (FAS et FAHT) des Tournesols, ainsi qu'avec des partenaires externes (IME, IMPRo, établissements médico-sociaux d'hébergement, etc.). La question de la trajectoire de vie des personnes accueillies est au centre des réflexions.

II. MISSIONS ET RESPONSABILITES

L'éducateur spécialisé est intégré à l'équipe du SAJ de l'Institution Les Tournesols, et participe à ce titre à la vie et au fonctionnement général de l'Institution. Dans ce cadre, il est garant de la promotion des actions menées.

Il veille à la bonne utilisation du matériel, à son état, et en relation avec sa hiérarchie en prévoit l'entretien.

III. ACTIVITES

- ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET EDUCATIF
- CONCEPTION ET CONDUITE DU PROJET D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE (PAI) DES PERSONNES ACCUEILLIES
- TRAVAILLER EN EQUIPE PLURIPROFESSIONNELLE ET COMMUNICATION PROFESSIONNELLE
- IMPLICATION DANS LES DYNAMIQUES PARTENARIALES, INSTITUTIONNELLES ET INTERINSTITUTIONNELLES

SAVS:

I. DEFINITION

L'éducateur spécialisé, dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection, et d'insertion, aide au développement de la personnalité et à l'épanouissement de la personne,

ainsi qu'à la mise en œuvre de pratiques d'actions collectives en direction des groupes et territoires.

Son intervention, dans le cadre d'équipes pluri professionnelles, s'effectue conformément au projet institutionnel et du projet de service répondant à une commande sociale éducative exprimé par différents donneurs d'ordre et financeurs, en fonction des champs de compétences qui sont les leurs dans un contexte institutionnel ou un territoire.

Au sein du SAVS de l'Institution les Tournesols, le professionnel exerçant à temps plein accompagne individuellement une trentaine de personnes en situation de handicap. Il est aussi amené à proposer et animer des actions collectives, visant à approfondir la notion de lien social.

II. MISSIONS ET RESPONSABILITES

L'éducateur spécialisé est intégré à l'équipe du SAVS de l'Institution Les Tournesols, et participe à ce titre à la vie et au fonctionnement général de l'Institution. Dans ce cadre, il est garant de la promotion des actions menées.

Il veille à la bonne utilisation du matériel, à son état, et en relation avec sa hiérarchie en prévoit l'entretien.

La présente fiche de fonction peut, le cas échéant, être complétée par une feuille de route, dans le cadre de missions particulières qui seraient confiées sur une temporalité donnée.

Elle sera également complétée annuellement par des objectifs individuels ou collectifs fixés dans le cadre des entretiens annuels d'évaluation.

III. ACTIVITES

Positionnement comme professionnel dans le champ de l'action social

Accompagnement socio-éducatif de la personne pour son maintien à domicile

Coopération partenariale

Accompagnement à la vie sociale et à l'exercice de la citoyenneté

COMPETENCES

Formation requise

Profil Educatif

Savoir:

Connaissance du public accueilli et de son accompagnement.

Connaissance de l'outil informatique et des logiciels professionnels.

Connaissances pédagogiques et éducatives.

Savoir-faire:

Approche adaptée du public.

Gestion du quotidien du groupe de vie.

Animation d'ateliers, d'activités de loisirs.

Gestion des situations conflictuelles (sens de la médiation).

Veille de la sécurité des personnes et des biens matériels.

Utilisation des procédures et documents institutionnels.

Aisance et rigueur rédactionnelles (écrits professionnels) et orales.

Utilisation de l'outil informatique et des logiciels professionnels.

Reporting à la hiérarchie directe.

Réalisation de l'auto-évaluation du service et de l'intervention.

Savoir être:

Adaptation de l'attitude à la personne accueillie.

Capacité à travailler au sein d'une équipe.

Capacités d'adaptation au public et aux actions menées.

Capacité à travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Cordialité dans les relations avec les tiers.

Capacité d'écoute et capacité relationnelle (communiquer, collaborer, etc.).

Capacité à se remettre en question.

Distance professionnelle dans l'exercice de ses fonctions.

Intégrité et discrétion professionnelle.

Divers:

Titulaire du permis B.

CONDITIONS D'EXERCICE ET RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FREQUENTES

Liens hiérarchiques :

- sous l'autorité du Directeur Général,
- par délégation, de celle du directeur du pôle,
- en voie directe : Chef de service /Directeur du pôle Foyers de vie, Maintien à domicile, Département social

Conformément au statut de la fonction publique hospitalière, tout agent recevant un ordre de son supérieur hiérarchique doit l'exécuter, sauf s'il est manifestement illégal ou contraire à un intérêt public.

Liaisons fonctionnelles :

- Avec l'équipe éducative du FAS, du FAHT, du SAVS et du pôle travail.

Mobilité interne

En tant qu'agent des Tournesols, il peut être amené à travailler dans tout établissement ou service de l'Institution.

Temps de travail

- 100%, 35h annualisées, soit 37h30/semaine.
- Planning fixe, établi par la hiérarchie
- Congés : en concertation avec le reste de l'équipe et la hiérarchie.

Type d'emploi : Temps plein, CDI, Temps partiel

Nombre d'heures : 37,5 par semaine

Avantages :

- RTT

Programmation :

- Du Lundi au Vendredi
- Travail en journée

Mesures COVID-19:

vaccination Covid 19 obligatoire

Candidature (lettre de motivation et cv) à adresser par mail à :

Marie-Emilie.LEROY @lestournesols3.fr